



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 7 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept février à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES AJCHENBAUM - ARMENGAUD - VALERO - KAZIMIERCZACK - MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES AUSSAGUES (Suppléante) - BONNASSIEUX - FADDI - FRASSIN - RABOU - MM BAZART - BOUTIE - CURETTI - DAGUZAN - FAU - GARDELLE - GAYRAUD - LAROCHE - LENCOU - MAZARS - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

M. Albéric CRIQUET a donné pouvoir à Mme Christine VALERO.

M. Christophe ALBERT a donné pouvoir à M. Christian GALZIN.

N° 2023/11

Objet : Administration : Syndicat Mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers TRIFYL - désignation d'un représentant au comité d'engagement préalable à la participation aux sociétés et adhésion aux organismes extérieurs

Le Président ayant exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée que lors de la séance du 12 décembre 2022, le comité syndical de Trifyl a modifié ses Statuts en instituant un comité d'engagement compétent pour émettre un rapport valant avis préalable à toute délibération du Comité Syndical en matière de prise de participation au capital des sociétés ou d'adhésion à un organisme extérieur. Ce comité d'engagement doit répondre à une volonté de Trifyl de développer la valorisation énergétique des déchets à travers la poursuite d'un pilotage dans la transparence et au-delà de toute volonté partisane. Il a été décidé que ce Comité serait composé d'un représentant de chacune des collectivités adhérentes au Syndicat, étant précisé que ce représentant peut être librement choisi parmi les deux délégués titulaires ou suppléants de la collectivité.

La Communauté de Communes du Lautrécois - Pays d'Agout étant membre du Syndicat Mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers TRIFYL, il est proposé au Conseil de procéder à la désignation d'un représentant au comité d'engagement préalable à la participation aux sociétés et adhésion aux organismes extérieurs de Trifyl.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- désigne Mme Christine VALERO représentante la Communauté de Communes du Lautrécois - Pays d'Agout au comité d'engagement préalable à la participation aux sociétés et adhésion aux organismes extérieurs du Syndicat Mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers TRIFYL.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Christian GALZIN



Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

Publié le 10/02/2023

ID : 081-200034056-20230207-D2023_11-DE

S²LO